

Consignes de sécurité

École de la Fourmilière

Ces consignes visent à assurer la sécurité et la fluidité des déplacements lors de l'arrivée des élèves à l'école. Merci de les lire attentivement et de les respecter en tout temps.

① Arrivée des enfants inscrits au service de garde

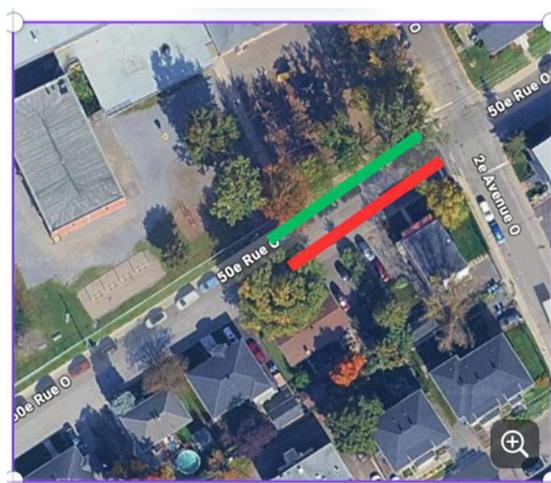
Horaire : de 7 h 00 à 7 h 45

- Stationnez-vous dans la zone verte uniquement.
- Encouragez l'autonomie des élèves (de la 3^e à la 6^e année) en les laissant se rendre seuls au service de garde, afin de libérer rapidement les places disponibles. Nous vous suggérons de mettre dès la maison le sac d'école et la boîte à lunch dans la voiture et non dans le coffre afin que vous n'ayez pas à sortir de la voiture.
- Il est interdit de se stationner dans la zone rouge ou d'utiliser les feux de détresse (« 4 flasheurs ») pour permettre la traversée des enfants.
- Aucun virage en « U » n'est permis, conformément à la réglementation municipale.
- Dans la mesure du possible, évitez de vous stationner dans les rues avoisinantes, celles-ci étant utilisées par les employés de l'école.

2^e avenue ouest



50^e rue ouest



Arrivée des enfants non-inscrits au service de garde

Horaire : de 7 h 45 à 7 h 55

- Il est strictement interdit de laisser un enfant seul dans la cour avant 7 h 45.
- Utilisez le débarcadère : laissez votre enfant descendre seul du véhicule et se diriger directement vers la cour.
- Ne vous stationnez jamais le long de la ligne rouge.



Rappel important

Ces consignes sont mises en place pour garantir la sécurité de tous les élèves et le bon fonctionnement de la circulation aux abords de l'école. Votre collaboration est essentielle et grandement appréciée.

Merci de votre collaboration

La direction